



VILLE DE THURSO

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 06-2023

AVIS est, par les présentes, donné aux personnes intéressées que lors de sa séance extraordinaire tenue le 24 avril 2023, le Conseil municipal de la Ville de Thurso a adopté le règlement numéro 06-2023 suivant :

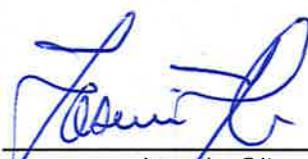
- Règlement décrétant une dépense de 2 810 000 \$ et un emprunt de 2 810 000 \$ pour la réfection des infrastructures des rues Gagnon et Victoria.

QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a approuvé le règlement numéro 06-2023 le 18 mai 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement aux bureaux de l'hôtel de ville, au 161 rue Galipeau à Thurso, durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

QUE ledit règlement est entré en vigueur le 18 mai 2023, soit à la date de l'approbation par le MAMH.

DONNÉ à Thurso, Québec, ce vingt-neuvième jour de mai deux mille vingt-trois (2023).



Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général
VILLE DE THURSO